

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

---

Présents : BARBAULT S. AUDOUIT M. GODET V. ROCHAIS L. LEROUX J. FARDEAU-FUZEAU M. LANDREAU T. TESSIER L. CHAUVEAU M. CHIRON M. GEAIS J. BERNIER T.

Excusés : CLERGEAU S. BROSSEAU H. GIRARDEAU B.

### RESTAURANT SCOLAIRE

La commission a rencontré plusieurs prestataires pour la fourniture et la livraison de repas à partir de septembre 2020. L'association Restaurant scolaire Saint-Jean à Vihiers a été retenue. Le conseil municipal accepte son offre à savoir 2.90 € le repas, en liaison chaude. Le contrat est conclu pour une durée de 2 ans. Le prestataire s'engage à intégrer dans la composition des menus 20 % de bio pour répondre à la loi EGALIM. Elle proposera des repas de substitution pour les enfants atteints d'allergies disposant d'un P.A.I. et étudiera toutes les autres situations.

Le personnel n'effectuant plus la préparation des repas, le temps de travail de deux agents sera modifié à compter de septembre prochain. Cette diminution d'heures a été présentée au personnel concerné et accepté.

Le bilan de l'année scolaire 2019/2020 présente un déficit d'environ 16 200 euros (non compris les charges d'électricité et d'eau). 7 714 repas ont été servis, soit 26.25% de moins par rapport à l'année précédente, représentant une moyenne de 68 enfants par jour. La crise sanitaire actuelle est la raison principale de cette baisse de fréquentation.

Au vu des résultats, le conseil municipal fixe à 4.08 euros le prix du repas pour l'année scolaire 2020-2021 soit une augmentation de 1.5%. Le prix du repas majoré est fixé à 5,20 euros.

### ACCUEIL PERISCOLAIRE

Au regard du bilan de l'année 2019, l'accueil périscolaire a connu une forte augmentation de la fréquentation par rapport à 2018 (+ 30.87%). Quant au premier semestre 2020, les chiffres sont moins bons en raison de la crise sanitaire actuelle.

Le conseil municipal décide d'augmenter d'environ 1.5% les tarifs pour l'année scolaire 2020-2021. La participation des familles est dorénavant de 2.62 à 3.02 euros de l'heure suivant le quotient familial. Le tarif majoré est de 4,10 euros de l'heure.

### AMENAGEMENT SALLE DES FETES

Afin d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants, le conseil municipal a décidé que les enfants déjeuneront à la salle des fêtes à compter de septembre. Des travaux d'électricité, de plomberie, menuiserie vont être réalisés. Messieurs Julien Thomas, Arnaud Girardeau et Jordan Dixneuf ont été contacté pour réaliser ses travaux. Pour réaménager la cuisine existante, du matériel de cuisine pour collectivité (bac, lave-vaisselles, table...) sera acquis et installé au plus tard la dernière semaine d'août. Trois entreprises ont été démarchées pour le matériel.

### EGLISE

La commune a obtenu une subvention d'un montant de 9 130.95 € au titre de la DETR pour les travaux de mise en sécurité de l'église à savoir la corniche du clocher façade Ouest, Nord et Sud en retour et des travaux de couverture. Les travaux sont estimés à 26 087.61 € HT.

## SIEML

Dans le cadre d'un programme de rénovation, le SIEML propose de réaliser des travaux sur l'éclairage public rue des Mauges, rue du Stade, rue de la Frairie et chemin du Beugnon. 35 lanternes seraient changées, les mats seraient conservés. Ces travaux sont subventionnés par le SIEML à hauteur de 50% jusqu'à la fin de l'année, il resterait à charge pour la commune la somme de 17 335.83 €. Le conseil souhaite attendre la rencontre avec Monsieur Hay, responsable du secteur, pour donner une réponse.

## REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le conseil a fixé la redevance pour occupation du domaine public, place St Gervais, pour la période du 27 novembre 2019 au 26 novembre 2020, à 670 euros. Le montant de cette redevance est revalorisé sur la base de l'indice national du coût de la construction publié par l'INSEE.

## IMMEUBLE 44 RUE DU COMMERCE

Suite à la fermeture du restaurant la Boule d'Or, la commune a sollicité le service des domaines pour évaluer l'immeuble. La municipalité étudie la possibilité de rouvrir sur la commune un restaurant/bar et ses services associés. Un éventuel repreneur, fort d'une solide expérience dans le domaine, a déjà pris contact avec la mairie.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Géraldine Liska, sera en congé maternité à partir du 1<sup>er</sup> novembre, son remplacement est à prévoir. La mairie de Maulévrier se charge du recrutement. La bibliothèque fermée pour l'été, rouvre au public à partir du 22 août.

## VOIRIE

### *Sortie du bourg côté d'Yzernay*

Suite à la rencontre avec Monsieur Mahé du Département, pour la réalisation d'un aménagement en sortie de bourg, l'ensemble des travaux (création de trottoirs...) sera à la charge de la commune. Le prêt d'un radar pédagogique est possible par le département pour sensibiliser les conducteurs à la vitesse.

### *Rond-point côté de Vihiers*

Il faudrait prévoir le taillage des pins.

## BÂTIMENTS

### *Eglise*

Début juillet, des vitraux ont été réinstallés par l'entreprise Péchousek qui intervenait pour des réparations. Ce dernier a constaté des impacts de plomb sur d'autres vitraux.

### *Mairie*

Un réaménagement du rez de chaussée est envisagé : installation de l'agence postale et du secrétariat de mairie dans un même lieu, déplacement du bureau du maire.

En parallèle, le SIEML a lancé un appel à projet pour des travaux de rénovation thermique d'un bâtiment existant ou la mise en place d'une installation d'énergie renouvelable thermique, amélioration d'une installation défectueuse. La mairie a été rénovée en 1993-1994 et mériterait quelques travaux. La commission va étudier les critères d'exigibilité pour prétendre à l'aide du SIEML.

### *Vestiaires foot*

Le chauffe-eau est hors d'usage. L'entreprise Girardeau a présenté deux devis pour son remplacement : 500 ou 750 litres.

## DIVERS

### *Sécurité routière*

Le conseil municipal désigne en tant que référent sécurité routière Michel CHIRON, titulaire, et Henri BROSSEAU, suppléant.

### *Locatifs Maine et Loire Habitat, lotissement les Tilleuls*

Aujourd'hui, dans l'après-midi, Maine et Loire Habitat a remis les clés aux locataires des 4 logements situés rue des Tulipiers. Ravis de cette collaboration, l'office HLM est prêt à mener une nouvelle opération avec la commune dans un futur lotissement.

### *Dépôt de pain*

En raison de la fermeture de la boulangerie pour congés, la municipalité est disposée à engager une réflexion sur l'ouverture d'un dépôt de pain. Ce service pourrait répondre à une demande de la population.

### *Locations de salles communales*

Depuis le début de la crise, les locations de salles s'annulent. Les mesures dites barrières semblent très compliquées à mettre en place par les particuliers à l'occasion de rassemblements familiaux (les personnes doivent être assises, port du masque lors des déplacements, buvette, vestiaires... sont interdits sauf s'ils sont aménagés de manière à garantir la distanciation, pas de musique...).

### *Conseiller aux décideurs locaux*

Monsieur Le Magagou, cadre directement rattaché au Directeur des Finances publiques du Maine-et-Loire, est venu se présenter à Madame le Maire et Michel Chiron. Il assure les fonctions de conseiller aux décideurs locaux. Il peut notamment apporter un soutien en matière budgétaire (préparation en amont du vote du budget), donner un avis sur des opérations d'ampleurs. Si le conseil souhaite, il peut venir présenter sa mission.

### *Bulletin municipal*

La commission vie communale retient l'entreprise de Mézache Jimmy basée à Chemillé en Anjou pour réaliser le prochain bulletin municipal. La Poste sera contactée pour obtenir un devis pour une distribution.

### *Coffret électrique dans le parc Saint-Protais*

L'entreprise Thomas Connect a réalisé un devis pour le remplacement du coffret électrique. Le coût est chiffré à 1 760 € HT. En attente.

### *Proposition pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)*

Le conseil a validé la liste des membres susceptibles de constituer la CCID pendant la durée du mandat. Les services fiscaux procéderont à la désignation de ces membres parmi la liste proposée.

*Prochaines réunions : 14 septembre 2020, 12 octobre 2020, 16 novembre 2020 et 14 décembre 2020*